

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 janvier 2025

PJL D'URGENCE POUR MAYOTTE - (N° 772)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE246

présenté par
Mme Youssouffa, rapporteure

ARTICLE 2

À la deuxième phrase de l'alinéa 5, substituer au mot :

« nouveaux »

les mots :

« nouvellement construits ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel